

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 218

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

La Revue de Fribourg. — *La Revue de la Suisse catholique*, rajeunie, réorganisée et sans rien perdre de son ancienne inspiration, adaptée aux besoins du jour, prendra désormais le nom de *Revue de Fribourg*. Le premier numéro de la *Revue* va sortir bientôt des presses de l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul.

Nous sommes heureux de pouvoir publier dès aujourd'hui les noms des membres du Comité de rédaction. Ce sont : MM. A. Bovet et H. Savoy, professeurs au Séminaire, J. Favre professeur à l'École normale d'Hauterive, J. Brunhes, V. Giroud, V. Gottefroy, le R. P. Mandonnet, G. Michaut, professeurs à l'Université, A. Charpine, professeur et Mgr. Jaccoud, recteur du Collège.

M. Victor Giroud, professeur de littérature française à l'Université, a été choisi par le Comité de Rédaction comme rédacteur délégué, et il a accepté les fonctions de rédacteur en chef.

M. J. Girardin, professeur au Collège et Lecteur à l'Université, remplira celles de secrétaire de la Rédaction, et M. Plancherel, professeur au Collège, celles de gérant.

On voit que tous les corps de l'enseignement public, Université, Séminaire, Collège, École normale, ont été appelés à collaborer à l'œuvre commune : une telle entente sera, nous l'espérons des plus fécondes. Les rédacteurs de la *Revue* nouvelle, ou renouvelée, ont voulu grouper toutes les bonnes volontés, toutes les ressources intellectuelles qui, jusqu' alors, se trouvaient un peu dispersées ; ils ont en un mot voulu offrir au public de la Suisse catholique un périodique qui répondit à des besoins qu'ils avaient plus d'une fois constatés, à des vœux qu'ils avaient bien souvent entendu exprimer.

* * *

Album-Panorama suisse. — Dans les Nos 3 et 4 de cette belle publication, nous aisons en compagnie de l'auteur une promenade ravissante autour du lac de Bieme et à l'île de St-Pierre.

Qui ne connaît cet île émergeant des flots bleus comme un gros bouquet de verdure ? Le séjour qu'y fit le philosophe célèbre a répandu au loin le renom de cette île et chacun voudra voir les sites charmants et tous les lieux pittoresques environnant ce lac si plein de charme et de poésie.

Montrer ces beautés dans tous leurs détails aux étrangers, aux Suisses qui vivent au loin, à tous les souscripteurs de l'*Album-Panorama Suisse*, c'est leur procurer un immense plaisir.

Le No 3 qui vient de paraître et qui est en vente dans toutes les librairies, ainsi que chez l'Éditeur A. Spuhler à Neuchâtel, au prix de 75 centimes la livraison, nous présente 55 illustrations de Neuveville, Douanne, Gléresse, Landeron.

Le No 4 qui a paru le 1^{er} Mars complètera la série par 58 vues prises à l'île de St-Pierre, Certier, Locraz et la rive droite du lac de Bieme.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N^o 215 du *Pays du Dimanche* :

847. LOGOGRIPE.

Dimanche. Machine. Manche. Demain. Chaîne. Chemin. Diane Chien. Niche. Chine. Dame. Main. Daim.

848. MOTS EN ÉTOILE.

M
A N
M A H O M E T
N I V O S E
N O C E S
U S E R A S
S E S A M E S
S E
S

849. THÉÂTRE.

Sémiramis n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Ce vers fut appliqué à Mlle Dumesnil, la rivale de Mlle Clairon, qui n'avait renoncé au théâtre que dans un âge avancé, et qui survécut à son talent de tragédienne.

850. MOTS EN CROIX.

V
E
R
S
T R I A N O N
I
L
L
E
S

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Un qui ne brille loin que de nom à Courrendin ; Un bourgeois de Mettemberg ; Jos. Beuchat fils, instituteur à Sonvillier ; Un trio de petites Françaises à Damvant ; Vive le Jass à Dans-Vent ; In aine de lai Têhâ de Fonds.

855. CHARADE FANTAISIE.

Mot qui tend à prouver, se piquant de logique, Un sied fort bien dans la bouche du raisonneur, La personne à qui *deux* se dit, ami lecteur, N'eût-elle fait rien d'héroïque, Reçoit par cela même un éloge flatteur ; Il nous désigne encore et mieux, de l'Algérie Une cité, dit ma vieille géographie. — Mon *entier*, paraît-il, peut rendre l'air malsain ; C'est ce que j'ai lu ce matin Dans un gros livre de chimie.

856. DEVISE.

(Qui avait adopté cette devise :

« Qui veut peut. »

857. MOTS EN VERRE.

X X X X X 1. Traduit par la douleur.
X X X X X 2. Matière vitreuse.
X X X 3. Témoigne le contentement.
X 4. Pied de Cérès.
X X X 5. Plante bulbeuse.
X X X X X 6. Synonyme de jolie.

858. ANAGRAMME.

La rose aux doux parfums, aux brillantes couleurs.

A mon *premier* pour sa défense ;
— Mon *deux* est trop souvent mon *premier* pour [nos cœurs].
C'est bien à lui que chacun pense.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 18 courant.

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Corban. — Le 9 à 2 h. 1/2 pour voter des subsides pour la ligne Delémont-Mervelier et pour l'asile des buveurs, discuter le règlement des sapeurs-pompiers.

Les Bois. — Le 17 à 9 h. 1/2 pour voter le budget, passer les comptes et s'occuper d'un emprunt.

Courtemaiche. — Le 16 à 2 h. pour nommer un taupier, fixer le montant de la participation de la commune pour l'asile des buveurs, passer les comptes de la caisse des pauvres.

Fontenais. — Le 23 à 10 1/2 h. pour passer les comptes et participer à la création d'un asile pour le relèvement des buveurs.

Montenol. — Le 16 à 1 h. pour passer les comptes, participer à la création de l'asile pour le relèvement des buveurs, discuter le règlement de jouissance et d'inspection.

Montavon. — Assemblée bourgeoise le 9 à 1 h. pour décider si la bourgeoisie prendra une dette à sa charge, s'occuper des bassins de fontaine et de l'art. 17 du règlement.

Scheulte. — Mercredi 12 à 9 h. pour nommer un instituteur.

Soyhières. — Le 9 à 12 1/4 h. pour rendre les comptes et voter le budget, décider si l'on participera à la création d'un asile pour les buveurs, élire un adjoint, s'occuper de la prise des taupes etc...

St-Imier. — Assemblée bourgeoise le 9 à 1 h. 1/2 pour rendre les comptes, fixer le budget, s'occuper d'un emprunt etc...

St-Imier. — Le vendredi 14 mars à 8 h. pour s'occuper de la participation de la commune municipale à l'entreprise du funiculaire St-Imier Sonnenberg pour une nouvelle souscription de 25.000 fr.

Bons mots

Milord Zim. — Milord Zim a un valet de chambre qu'il bat comme plâtre, mais paie comme Crésus. Milord Zim tombe malade. Le valet s'approche de son lit.

— James, dit le maître, je vais mourir.

— Hélas, milord !

— J'ai été très mauvais pour toi.

— C'est vrai, milord, vous m'avez roué de coups.

— Je te laisserai une pension.

— Milord est très bon, mais je voudrais être enterré avec Milord.

— Pourquoi ?

— Parce que le diable aura tant à faire avec milord qu'il me laissera tranquille.

* * *

Restitution conjugale. — Une dame ayant reçu de son mari un soufflet, courut furieuse, chez un avocat.

— Celui-ci remontrant à la dame qu'elle n'avait pas de témoin pour la soutenir, lui conseilla d'abandonner l'affaire. Rentrée chez elle, le mari plaisante sa femme sur sa consultation, et lui demande si elle a tiré bon parti de son soufflet.

— Ador, je n'en ai pu rien faire, dit-elle, aussi, je vous le rends.

Ce qui fut dit, fut fait.

Cote de l'argent

du 5 Mars 1902

Argent fin en grenailles. fr. 97.50. — le kilo
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 99.50 — le kilo.

Éditeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.